

ment. Que de pauvres, de malheureux, de déclassés, de déçus de la fortune ont été secourus par lui et, souvent, ramenés en même temps dans la bonne voie? Dieu seul sait tout le bien qu'il a fait, car il savait habilement le cacher.

Dans toute sa conduite, dans toute son action sociale, le baron de Livois a été un vrai tertiaire, parce que son action a été basée sur des principes solidement établis. Son action sociale a été sérieuse et durable parce qu'elle a été le résultat de l'action intérieure fondée sur l'esprit de Dieu et la sanctification individuelle. Le tertiaire est appelé à faire le bien, mais en donnant l'exemple, et, pour donner l'exemple, il doit vivre uni à Dieu, de cette vie intérieure et surnaturelle d'où doit partir tout effort moral. Il faut que ses actes extérieurs s'appuient sur une réelle bonne volonté de perfection intérieure. Si nous pouvions suivre le baron de Livois dans sa vie privée, nous serions surpris et étonnés de découvrir en lui les perles de toutes les vertus. Nous le verrions toujours bon et humble, détaché de tout, retiré dans une chambre modeste, rivalisant avec la cellule du Frère Mineur. En un mot, nous serions édifiés de le voir travailler avec un soin munitieux à sa sanctification en observant fidèlement sa règle. Cette règle du Tiers-Ordre, il l'aimait et il l'a fait aimer dans une brochure publiée plusieurs fois sous ce titre: « *Le Tiers-Ordre de Saint François, ce qu'il est, ses avantages, par un Tertiaire, ancien officier supérieur.* » Il l'aimait jusqu'à demander de l'avoir après sa mort, dans la main, avec son manuel du Tiers-Ordre, afin de la presser sur son cœur même dans son cercueil. Tel a été le baron de Livois, homme d'action dans toute la force du terme, parce qu'il a été parfait et fervent tertiaire, vrai fils du catholique et apostolique Saint François.

Empruntons maintenant au rapport sur les travaux de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit quelques passages qui diront aux lecteurs ce que M. de Livois a été pour cette Œuvre importante. Cette première citation est de M. le vicomte d'Hendecourt, déjà vice-président et secrétaire général des Conférences de Saint-Vincent de Paul pour le monde entier, et successeur du regretté défunt et comme président de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit et comme Supérieur de la Fraternité du Tiers-Ordre des hommes de Paris.